



**Avis de recrutement au poste d'Assistant(e) technique du projet
« Renforcer la participation des femmes et des jeunes au
commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest ».**

Financement AGRA

Langue de travail : Français et Anglais

Janvier 2025

1. Présentation de l'AOCTAH

L'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH) est une association créée en juin 2019 à Lomé (où réside son siège) avec l'appui technique de la Communauté Economique des Etats de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) et du Comité permanent Inter-Etats de Lutte contre la Sécheresse dans le Sahel (CILSS). Ses actions s'inscrivent dans le cadre des efforts déployés pour opérationnaliser le Schéma de Libéralisation des Echanges (SLE) de la CEDEAO en cohérence avec la Zone de Libre-Echange Continentale Africaine « ZLECAf ».

L'AOCTAH regroupe les organisations socioprofessionnelles privées des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques dont les membres mènent des activités de commercialisation des produits alimentaires ou agro-sylvo-pastoraux et halieutiques à travers les pays de la CEDEAO et du CILSS. On y dénombre les organisations socioprofessionnelles privées des chaînes de valeur agro-sylvo-pastorales et halieutiques de dix-sept (17) pays dont les Etats membres de la CEDEAO et deux (2) pays du Sahel (Tchad et Mauritanie).

2. Contexte

La multiplication et la persistance des barrières non tarifaires contribuent énormément à l'augmentation des coûts liés aux échanges commerciaux et à la faiblesse des flux du commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest. En effet, le développement durable du commerce transfrontalier des produits agricoles et l'accroissement des revenus des femmes et les jeunes en Afrique de l'Ouest est entravé par la persistance des barrières non tarifaires (les interdictions ou restrictions, des conditions ou exigences spécifiques qui rendent les échanges difficiles ou coûteuses pour les femmes et les jeunes, l'application incorrecte des mesures non tarifaires telles que les mesures sanitaires et phytosanitaires (SPS) et autres obstacles techniques au commerce) et la multiplicité des paiements illégaux sur les corridors rendent le climat des affaires très défavorables pour la majorité des acteurs commerciaux, spécifiquement les femmes et les jeunes qui n'arrivent plus à vivre décemment de leurs activités commerciales. Ceci impacte fortement (i) le commerce des petites et micro-entreprises détenues par les jeunes et les femmes, (ii) la politique de lutte contre l'insécurité alimentaire ; (iii) le respect et l'application des mesures sanitaires et phytosanitaires ; (iv) l'accroissement des économies des Etats de la CEDEAO ; (v) la lutte efficace contre l'insécurité grandissante dans la sous-région et la cherté de la vie, surtout chez les femmes et les jeunes¹².

Les objectifs visés par la Zone de libre-échange continentale africaine (ZLECAf), notamment, la stimulation du commerce intra-africain, la croissance économique, le développement industriel et l'amélioration des moyens de subsistance des citoyens en ce qui concerne particulièrement les femmes et les jeunes seront atteints difficilement si les défis susmentionnés

¹ Mobiliser les opérateurs commerciaux en Afrique de l'Ouest pour éliminer les obstacles non tarifaires - Alliance Borderless, 15 octobre 2017

² Repenser le commerce transfrontalier informel en Afrique - Commission économique pour l'Afrique (CEA), novembre 2023

ne sont pas pris en compte efficacement avec la forte implication des services gouvernementaux, le secteur privé et la société civile³.

La multiplication et ou le renforcement des mécanismes innovants et adaptés de lutte contre les entraves au commerce transfrontalier, couplé aux actions de renforcement des capacités des femmes et les jeunes commerçants dans la maîtrise des réglementations de promotion du commerce en vigueur dans l'espace CEDEAO, contribuera énormément à (i) la suppression progressive de l'ensemble des entraves au développement du commerce transfrontalier ; (ii) la facilitation de la circulation transfrontalière des produits agricoles ; (iii) l'approvisionnement des zones de faibles production pour la lutte efficace contre l'insécurité alimentaire ; (iv) l'amélioration des moyens d'existence des acteurs commerciaux surtout les femmes et les jeunes ; (v) la promotion durable du commerce transfrontalier par les femmes et les jeunes afin d'accroître efficacement le commerce intra-africain⁴.

C'est dans cette optique que l'Association Ouest Africaine du Commerce Transfrontalier des produits Alimentaires, Agro-sylvo-pastoraux et Halieutiques (AOCTAH) a sollicité et obtenu le financement de l'Alliance for a Green Revolution in Africa (AGRA) pour implémenter le projet « Renforcer la participation des femmes et des jeunes au commerce transfrontalier en Afrique de l'Ouest ».

Le projet vise à lever les nombreuses barrières qui entravent le commerce transfrontalier des produits agricoles. Les principales actions du projet comprennent des activités liées au développement des Bureaux d'Informations Commerciales et d'Assistance aux Frontières (BICAF), à la numérisation de son Opération de Fluidité Routière (OFR), au partage des connaissances et des expériences, au renforcement des capacités organisationnelles des jeunes et à l'appui institutionnel du Secrétariat permanent de l'AOCTAH. L'objectif global est de réduire les barrières commerciales transfrontalières, d'améliorer la connaissance des réglementations commerciales et de promouvoir la jeunesse et l'égalité des sexes dans la politique commerciale. La durée prévue du projet est de 24 mois et couvre trois pays de la CEDEAO dont le Bénin, le Burkina Faso et le Togo. L'objectif est de soutenir 100 interprofessions, fédérations, coopératives avec 15 000 bénéficiaires directs, dont 45% de femmes et 35% de jeunes.

Pour la mise en œuvre de ce projet, l'AOCTAH souhaite recruter une personne qualifiée au poste d'Assistant(e) technique. C'est dans cette optique que le présent avis de recrutement est lancé.

3. Finalité du poste

Apporter un appui technique, organisationnel et opérationnel pour une mise en œuvre efficace du projet et des actions/activités de l'AOCTAH.

³ Renforcement de l'efficacité de la lutte contre les barrières non tarifaires - SheTrades, document sur la ZLECAF

⁴ Étude sur le commerce transfrontalier de petite échelle en Afrique de l'Ouest - ReliefWeb, juin 2023

4. Missions principales

Sous l'autorité fonctionnelle du chargé de projet, l'Assistant(e) technique aura globalement la charge de i) contribuer à la planification, l'exécution et le suivi des activités du projet et ii) assurer la coordination technique des interventions sur le terrain dans les trois pays cibles (Bénin, Burkina Faso et Togo).

Spécifiquement, ses missions incluent de :

- Superviser la digitalisation de l'Opération de Fluidité Routière Agro-bétail (OFR) ;
- Faciliter la mise en place et l'opérationnalisation des BICAF ;
- Appuyer le renforcement des capacités des femmes et des jeunes impliqués dans le commerce transfrontalier ;
- Organiser des Roadshows et consultations des parties prenantes sur le commerce transfrontalier ;
- Contribuer au suivi-évaluation des résultats du projet ;
- Appuyer la collecte de données et la rédaction des rapports techniques ;
- Participer à l'élaboration des différents termes de référence (TDR) du projet ;
- Assurer la promotion de l'égalité des sexes et l'inclusion des jeunes dans toutes les activités du projet ;
- Contribuer à la capitalisation des bonnes pratiques et des leçons apprises et
- Evaluer le projet, identifier de nouveaux axes d'intervention (demande de financement /avenant / réponse à appel d'offres).

5. Profil du/de la candidat(e)

Les qualifications et aptitudes recherchées chez le/la candidat sont les suivantes :

- Formation universitaire de deuxième cycle en Agronomie/Agroéconomie, commerce international, gestion de projets, sciences sociales ou autres domaines pertinents ;
- Minimum de 5 ans d'expérience dans la gestion de projets (élaboration, planification, suivi-évaluation et reporting) ;
- Expérience en renforcement des capacités et accompagnement des PME, coopératives ou organisations locales ;
- Une expérience de collaboration avec des organisations régionales (ex : CEDEAO), des bailleurs et des acteurs gouvernementaux serait un atout ;
- Très bonne connaissance des réglementations commerciales régionales (CEDEAO, ZLECAf) ;
- Maîtrise des outils numériques (Excel, plateformes de gestion de projets, bases de données) ;
- Excellente capacité rédactionnelle en français et en anglais, avec une expérience avérée dans la rédaction de rapports techniques ;
- Capacité à travailler en équipe et à communiquer efficacement avec divers acteurs, y compris les partenaires locaux et les bénéficiaires du projet et
- Disponibilité pour des déplacements dans les pays cibles (Bénin, Burkina Faso, Togo) et pays d'intervention de l'AOCTAH et ses partenaires.

6. Critères de sélection

Critères de Sélection	Sous-Critères	Barème
A. Qualifications académiques et professionnelles	Diplôme universitaire de deuxième cycle (Master) en Agroéconomie, Commerce International, Gestion de Projets, etc.	15 points
	Expérience de 5 ans en gestion de projet (élaboration, planification, suivi-évaluation, reporting)	15 points
	Expérience en renforcement des capacités des PME, coopératives ou autres organisations locales	10 points
B. Compétences techniques	Connaissance des réglementations commerciales régionales (CEDEAO, ZLECAf)	15 points
	Maîtrise des outils numériques (Excel, plateformes de gestion de projets, bases de données)	10 points
C. Compétences linguistiques et rédactionnelles	Excellente maîtrise du français et de l'anglais, capacité à rédiger des rapports techniques dans les deux langues	10 points
D. Qualités personnelles et interpersonnelles	Adaptabilité dans un environnement multiculturel	5 points
	Aptitudes à travailler en équipe et à collaborer avec divers acteurs (organisations locales, partenaires, bénéficiaires)	10 points
	Engagement à promouvoir l'égalité des sexes et l'inclusion	5 points
E. Disponibilité	Disponibilité pour effectuer des missions régulières dans les pays cibles (Bénin, Burkina Faso, Togo) ainsi que les zones d'intervention de l'AOCTAH et ses partenaires.	5 points
Total		100 points

7. Localisation du poste

Le poste est basé à Lomé, avec des missions sur les territoires d'intervention (Bénin, Burkina-Faso, Togo) ainsi que les zones d'intervention de l'AOCTAH et ses partenaires.

8. Durée du contrat et date de démarrage

La durée du contrat est de 12 mois, assorti d'une période d'essai comprise de trois (03) mois, renouvelable après évaluation satisfaisante.

La prise de poste est souhaitée dès que possible.

9. Rapport à fournir

L'Assistant (e) technique sera tenu de fournir un rapport d'activité mensuel en version électronique des activités réalisées conformément aux termes de référence.

10. Soumission des Candidatures

Les dossiers de candidature en Français ou en Anglais doivent comporter :

- Une lettre de motivation adressée au Secrétaire permanent de l'AOCTAH ;
- Un curriculum vitae détaillé et à jour du/de la candidat(e) ;
- Une copie simple du dernier diplôme obtenu ;
- Une copie simple des attestations de travail et
- Une copie de tout autre document pertinent (facultatif).

Les dossiers de candidature doivent être envoyés au plus tard le 11 Avril 2025 à minuit (GMT) par courrier électronique à l'adresse suivante : aoctah.wactaf@gmail.com ; aoctahwactafregionale@gmail.com.

Mettre en copie : justinmatitoma@gmail.com ; cyrilleabilimi@gmail.com ; agbovianani7@gmail.com.

Seuls les candidats retenus seront contactés pour un entretien. L'AOCTAH se réserve le droit de ne pas donner suite à cet avis de recrutement.